



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE**

Séance extraordinaire du 10 février 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 10 février 2025 à 18h20, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :

Monsieur	Steve Lefebvre	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Marc Poirier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Monsieur	Steve Millar	Conseiller
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Patricia Larivière, directrice générale par intérim, fait fonction de greffière de la séance.

000 OUVERTURE DE LA SÉANCE

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Steve Lefebvre, la présente séance est ouverte à 18h20.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2025-02-10-046

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

000 OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Période de questions

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE

300 TRANSPORT ET COMMUNICATION

400 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 400-1 Intérêts



500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
700	LOISIRS ET CULTURE
800	CORRESPONDANCE
900	VARIA
1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
1100	LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité

0-3 Période de question

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
-----	-------------------------

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
-----	-------------------

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
-----	----------------------------

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
-----	------------------------------------

M.B. 2025-02-10-047

CONSIDÉRANT les coûts des contrats de collecte des matières résiduelles ont connu une augmentation significative ;

CONSIDÉRANT la Municipalité juge essentiel d'examiner différentes options pour la gestion de la collecte des matières résiduelles ;

CONSIDÉRANT le conseil municipal a pris connaissance des prix d'un véhicule de collecte des matières résiduelles obtenus par le Directeur des travaux publics lors de ses recherches ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite que ce véhicule soit réservé pour une période limitée afin d'évaluer les démarches administratives et budgétaires nécessaires à son acquisition;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite obtenir une confirmation de disponibilité du véhicule pour cette période;

EN CONSÉQUENCE,



Il est proposé par marc poirier, appuyé par pascal saumure, et résolu que :

1. La Municipalité de Bouchette demande officiellement à Gestion Sanitaire Tibo de réserver le camion de transport et collecte de matières résiduelles pour une période de de temps limitée à compter de la date de la présente résolution;
2. La direction générale soit autorisée à communiquer avec le vendeur pour confirmer cette demande et obtenir une réponse à cet effet;
3. Un suivi soit effectué quant aux modalités de réservation et d'achat éventuel, incluant les aspects financiers et administratifs liés à cette acquisition.

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

1100 Levée de la séance

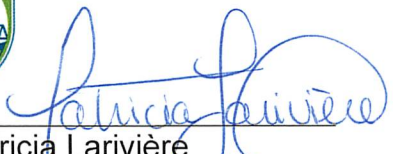
M.B. 2025-02-10-047

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 18h23.

Adoptée à l'unanimité



Steve Lefebvre
Maire



Patricia Larivière
Directrice générale par intérim et
Greffière-trésorière par intérim